

Année 2025



La CAF participe au financement de la structure



## Projet pédagogique

# Idron

Ouvrons Tous Les Possibles





# SOMMAIRE

<b>Présentation de la structure .....</b>	<b>3</b>
ALSH LE VERGER.....	3
.....	4
<b>I. Le public visé .....</b>	<b>5</b>
CARACTERISTIQUES DE LA TRANCHE D'AGE : .....	5
CARACTERISTIQUES DU PUBLIC.....	5
EFFECTIF / TRANCHE D'AGE .....	6
<b>II. Les objectifs.....</b>	<b>7</b>
LE PROJET EDUCATIF DE LA FEDERATION .....	7
LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS .....	8
LES PROJETS D'ACTIVITE.....	11
LES SEJOURS COURTS .....	12
Léolidays - 4ème Édition* (du 21 au 25 juillet 2024 - 8/12 ans).....	12
Séjour aventure - Venise Plage - (du 30 juillet au 01 aout 2024 - 6/7 ans) .....	13
<b>III. Les moyens .....</b>	<b>14</b>
HUMAINS .....	14
FINANCIERS.....	16
LES PARTENARIATS.....	17
FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE.....	18
<b>IV. L'évaluation.....</b>	<b>21</b>
LES REUNIONS D'EQUIPES .....	21
BILANS D'ACTIVITES .....	21
QUESTIONNAIRE AUX PARENTS .....	21
<b>V. La communication .....</b>	<b>22</b>
LA REUNION ENFANTS / ANIMATEURS.....	22
LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES.....	22
<b>VI. L'accueil d'enfants en situation de handicap.....</b>	<b>23</b>
LES MOYENS.....	23
NOS ENGAGEMENTS .....	23
<b>VII. La Fédération Léo Lagrange .....</b>	<b>24</b>
LA FEDERATION LEO LAGRANGE FEDERATION .....	24
LA DELEGATION NATIONALE ENFANCE.....	25
<b>VIII. Annexes.....</b>	<b>26</b>



## Présentation de la structure

### ALSH LE VERGER

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) d'Idron est une structure qui reçoit en moyenne 90 enfants de trois à onze ans pendant les vacances scolaires et tous les mercredis de l'année. Cette structure éducative publique appartient à la municipalité d'Idron qui a choisi de confier la gestion à la Fédération Léo Lagrange, par le biais de l'association Léo Lagrange Animation.

L'Accueil de Loisirs est situé dans le groupe scolaire des Platanes.

La structure comprend trois salles d'accueil afin que des lieux distincts puissent être aménagés pour les enfants en fonction de leur âge (3/5 ans, 6/7 ans et 8/11 ans).

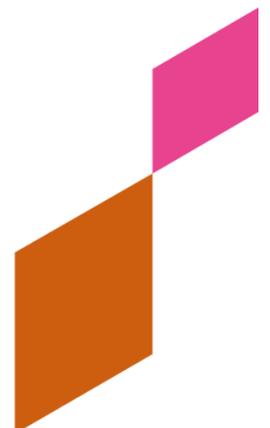
Un coin lecture, une ludothèque, une salle de sieste seront aménagés.

Le déjeuner sera pris dans le réfectoire du groupe scolaire. La préparation des repas (pique-nique inclus) et leur livraison sur la structure est assuré par le service restauration de l'Immaculée conception – Beau frêne. Un règlement intérieur complète les informations sur l'organisation et le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.

Le Projet Pédagogique que voici trouve ses fondements dans le Projet Educatif de la Fédération Léo Lagrange et s'inscrit dans la démarche municipale. Le projet pédagogique naît de la réflexion menée par l'équipe de l'Accueil de Loisirs. Le Projet est un outil évolutif qui permet de donner un cadre de référence à l'ensemble de l'équipe pédagogique afin de répondre au mieux aux personnes fréquentant la structure.

## Adresse de l'accueil de loisirs

Accueil de Loisirs Le Verger  
1, rue de l'Industrie  
64320 IDRON







## I. Le public visé

### CARACTERISTIQUES DE LA TRANCHE D'AGE :

L'accueil de loisirs d'IDRON est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes d'enfants de 3 ans et de 11 ans qui ne sont pas identiques en tout point. Voici donc par tranches d'âge les principales caractéristiques :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/5 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- croissance rapide</li><li>- prise de poids</li><li>- perte des dents,</li><li>- développement des sens,</li><li>- développement du langage et de la pensée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- apparition de la pensée symbolique</li><li>- acquisition des notions temporelles</li><li>- imagination</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- début de socialisation</li><li>- passage d'Il / Elle au prénom</li><li>- début du partage</li><li>- début des jeux de rôles</li></ul>
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- apprentissage des techniques (motricité fine)</li><li>- vitesse d'exécution plus grande</li><li>- croissance moins importante</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)</li><li>- capacité d'attention augmente</li><li>- apprentissage lecture / écriture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres</li><li>- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre</li><li>- besoin de s'exprimer</li><li>- début de la coopération</li></ul>
8/11 ans	<ul style="list-style-type: none"><li>- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- la dimension de groupe d'appartenance apparaît</li><li>- ouverture sur le monde</li><li>- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)</li></ul>

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

### CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

L'accueil de loisirs d'IDRON (Périphérie de Pau) est fréquenté par un public avec une faible mixité sociale mais avec, cependant, des catégories socio-professionnelles très diverses.

## EFFECTIF / TRANCHE D'AGE

	Type D'accueil  Age	Moins de 6 ans	6-11 ans	TOTAL
A.L.S.H. :	Petites vacances	32	48	80
	Grandes vacances	32	48	80
A.L.S.H. :	Mercredis	32	60	92



## II. Les objectifs

### LE PROJET EDUCATIF DE LA FEDERATION

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

Quelles sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs Le Verger ?

- S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- Etre à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens
- Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.

## LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
<p>Permettre aux enfants de s'épanouir à travers la découverte et la pratique des arts, en stimulant leur créativité, leur expression personnelle et leur collaboration, tout en valorisant leurs talents et leur sensibilité artistique.</p>	<p>Proposer des ateliers adaptés à chaque tranche d'âge pour permettre aux enfants d'explorer différentes formes d'art (danse, chant, écriture, peinture, etc.) et d'exprimer leurs émotions, idées et talents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des ateliers artistiques spécifiques à chaque période (vacances scolaires ou autres moments forts), adaptés aux différents groupes d'âge, et axés sur des disciplines variées (danse, chant, écriture, peinture, sculpture, etc.).</li> <li>• Organiser des activités créatives sous forme de projets éphémères (création de décors pour un événement, atelier d'écriture collective, préparation d'un mini-spectacle) permettant aux enfants d'explorer et d'exprimer leurs talents.</li> <li>• Inviter des artistes ou animateurs spécialisés pour animer des ateliers spécifiques et apporter une dimension professionnelle aux activités proposées.</li> </ul>
	<p>Organiser des projets artistiques collaboratifs (spectacle, fresque collective, livre illustré, etc.) pour encourager les enfants à travailler ensemble, partager leurs compétences et renforcer leur esprit d'équipe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartir des rôles complémentaires (scénariste, décorateur, acteur, etc.) pour que chaque enfant participe activement et valorise ses compétences au sein du groupe.</li> <li>• Organiser des présentations ou expositions ouvertes aux familles et autres enfants pour montrer les réalisations collectives et valoriser le travail d'équipe.</li> </ul>
	<p>Faire découvrir des pratiques artistiques issues de différentes cultures pour développer la curiosité, le respect de la diversité et l'ouverture d'esprit des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des activités inspirées d'arts traditionnels issus de différentes cultures (danse africaine, calligraphie asiatique, peinture aborigène, etc.).</li> <li>• Inviter des intervenants d'origines variées pour partager leurs pratiques et leurs histoires artistiques.</li> <li>• Organiser des journées ou semaines culturelles autour d'un pays ou d'une région, incluant des ateliers, des contes et des présentations artistiques.</li> </ul>

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES D'EVALUATION
<p>Promouvoir la pratique sportive sous toutes ses formes afin de favoriser l'épanouissement des enfants, encourager l'égalité filles-garçons, sensibiliser à l'inclusion des personnes en situation de handicap, et renforcer les liens sociaux avec les familles et les partenaires locaux.</p>	<p>Mettre en place des activités sportives adaptées, sensibilisant à l'égalité filles-garçons et à la capacité de chacun, y compris en situation de handicap, à pratiquer et exceller dans le sport.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des activités où les équipes sont mixtes et les rôles variés, pour valoriser les compétences individuelles indépendamment du sexe des participants</li> <li>• Adapter les règles et/ou le matériel des activités pour les rendre accessibles à tous, quel que soit le niveau ou la situation de handicap éventuelle.</li> <li>• Organiser des discussions ou des mini-ateliers avant ou après les activités sportives pour déconstruire les stéréotypes liés au genre et au handicap dans le sport.</li> </ul>
	<p>Organiser des ateliers ou des animations pour faire découvrir aux enfants le handisport, en collaboration avec des intervenants ou des associations spécialisées, afin de développer leur compréhension et leur respect de la diversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire découvrir des sports adaptés (basket fauteuil, cécifoot, boccia, etc.) en mettant à disposition du matériel adapté et en permettant aux enfants de tester ces disciplines.</li> <li>• Inviter des sportifs en situation de handicap ou des représentants d'associations locales pour partager leur expérience et animer des ateliers participatifs.</li> <li>• Projeter des vidéos, organiser des jeux ou lire des témoignages pour sensibiliser à l'histoire et à l'importance du handisport</li> </ul>
	<p>Impliquer les associations sportives d'Idron et les familles dans des activités sportives variées, incluant des semaines d'intégration sportive avec des intervenants, pour renforcer la cohésion sociale et élargir les horizons des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des journées sportives parents-enfants où les familles participent ensemble à des activités variées, avec des temps d'échanges conviviaux.</li> <li>• Travailler avec les associations sportives d'Idron pour enrichir les activités proposées et permettre aux enfants de découvrir des disciplines variées.</li> <li>• Planifier une semaine dédiée avec des intervenants extérieurs pour proposer des initiations à différentes disciplines, en incluant des animations ouvertes aux familles et des démonstrations.</li> </ul>

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
<p>Permettre aux enfants de développer leur créativité, leur esprit critique et leur capacité d'expression en explorant différents médias, tels que le journal papier et la production de vidéos, dans un cadre ludique et éducatif.</p>	<p>Sensibiliser les enfants à l'univers des médias et à leur rôle dans la société.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des ateliers de découverte sur les différentes formes de médias (presse écrite, journal télévisé, clips vidéos).</li> <li>• Expliquer les étapes de création d'un média, de l'idée à la diffusion.</li> </ul>
	<p>Favoriser l'expression personnelle et collective à travers la production de contenus médiatiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des ateliers pour créer un journal papier (écriture d'articles, mise en page, illustration).</li> <li>• Réaliser de petites vidéos ou reportages en groupe (rédaction de scénarios, tournage, montage basique).</li> </ul>
	<p>Développer l'esprit critique des enfants face aux médias.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des discussions autour de l'interprétation des informations et des images.</li> <li>• Analyser des extraits de journaux, publicités ou vidéos pour en comprendre les messages implicites.</li> </ul>

## LES PROJETS D'ACTIVITE

Laurent, le directeur, coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Laurent propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets est conservé et mutualisé.

***Jouer, prendre du plaisir, découvrir, rêver, dépenser de l'énergie, vivre une aventure, partager avec des copains ses moments de loisirs, construire ensemble, se retrouver et faire pour soi, créer, laisser libre cours à son imagination, tester ses limites, ou encore ne rien faire. Tout cela constitue pour les enfants un droit certain, un besoin fondamental aussi important que manger ou dormir, et un formidable tremplin pour grandir, se connaître et être reconnu.***

- **Les activités ludiques organisées :**

L'animateur est force de proposition. Il s'attache à multiplier et à diversifier les genres en amenant des jeux sportifs en équipe, des jeux extérieurs et intérieurs, des jeux de réflexion, des jeux basés sur les sens, des activités manuelles, de construction, des sorties de découvertes etc.... L'enfant étant associé au choix de l'activité l'équipe d'animation lui offre la possibilité d'être acteur de ses temps de loisirs et garde un rôle d'accompagnateur dans les apprentissages de chacun.

- **Les activités ludiques libres :**

Un enfant est naturellement en activité. « Laisser jouer » permet à l'enfant de construire son imaginaire et de jouer avec d'autres enfants ou de jouer seul si son désir ne se tourne pas vers les autres. Cette autonomie est possible par le fait que **l'équipe pédagogique assure à l'enfant sa sécurité physique, affective et morale**. Les animateurs accompagnent l'enfant dans ses moments de rencontre et les encouragent à la découverte.

- **Les activités à thème :**

Ce sont des activités ponctuelles qui permettent de sensibiliser les enfants à un sujet précis afin de pouvoir le traiter plus largement.



## LES SEJOURS COURTS

### Léolidays - 4ème Édition (du 21 au 25 juillet 2025 - 8/12 ans)

Le séjour Léolidays, en sa 4ème édition, se déroulera du 21 au 25 juillet 2025 au Lac de Carcans, précisément à l'UCPA BOMBANNES village nautique, 33121 Carcans. Les participants seront hébergés en pension complète dans des tentes aménagées, offrant ainsi une immersion complète dans un cadre naturel propice à l'épanouissement et à la découverte.

Le transport aller-retour sera assuré en car depuis l'accueil de loisirs d'Idron, assurant ainsi une logistique sécurisée et pratique pour tous les participants.

Ce séjour s'inscrit dans une collaboration avec d'autres centres de loisirs de la fédération Léo Lagrange, permettant aux enfants de rencontrer de nouveaux camarades et de partager des expériences enrichissantes.

Léolidays accueillera 16 enfants âgés de 8 à 12 ans, accompagnés par deux animateurs du Centre de Loisirs Le Verger d'Idron. La participation au séjour nécessite la possession d'un certificat d'Aisance Aquatique, assurant ainsi la sécurité des participants lors des activités aquatiques prévues au programme.

Les activités variées proposées incluront une course d'orientation, des baignades surveillées, des veillées animées, un Koh Lanta grandeur nature, des jeux ludiques, et bien d'autres encore, permettant ainsi aux enfants de vivre des moments inoubliables et stimulants.

Le coût du séjour est fixé à 345€ par participant, comprenant l'hébergement, la pension complète, l'encadrement par des professionnels qualifiés, ainsi que l'accès aux activités proposées.

Les accompagnants du séjour seront Hanaé PAVILLA, stagiaire BPJEPS LTP, et Marlon Sablon, diplômée du BAFA Surveillant de baignade assurant ainsi une supervision compétente et attentive tout au long du séjour.

Une réunion d'Information sera organisée une semaine avant le départ, permettant aux parents et aux enfants inscrits de recevoir toutes les informations nécessaires, de poser des questions et de préparer sereinement le séjour.

## Séjour aventure - Venise Plage - (du 30 juillet au 01 aout 2025 - 6/7 ans)

Le séjour aventure se déroulera du 30 juillet au 01 aout 2024 sur la base de loisirs Venise Plage, Rue de l'Adour, 65460 Bours, France.

Les enfants et l'équipe seront hébergés sous tente lors de ce séjour de 3 jours et 2 nuits. Les repas seront réfléchis avec les enfants et seront préparés également par eux avec l'équipe d'animation bien évidemment.

Le transport aller-retour sera assuré en minibus depuis le Centre d'Idron.

Le séjour aventure accueillera 12 enfants âgés de 6 à 7 ans, accompagnés par deux animateurs du Centre de Loisirs Le Verger d'Idron. La participation au séjour nécessite la possession d'un certificat d'Aisance Aquatique, assurant ainsi la sécurité des participants lors des activités aquatiques prévues au programme.

Le coût du séjour est fixé à 235 € par participant, comprenant l'hébergement, l'encadrement par des professionnels qualifiés, ainsi que l'accès aux activités proposées, l'achat du matériel d'activités et des denrées alimentaires.

Les accompagnants du séjour assureront une supervision compétente et attentive tout au long du séjour.

Une réunion d'Information sera organisée une semaine avant le départ, permettant aux parents et aux enfants inscrits de recevoir toutes les informations nécessaires, de poser des questions et de préparer sereinement le séjour.



### III. Les moyens

#### HUMAINS

##### ▪ Le directeur

Laurent, directeur de l'accueil de loisirs "Le Verger", est responsable de la sécurité et du bien-être physique et moral des enfants. Disponible et à l'écoute, il joue un rôle central auprès des enfants et de leurs parents. Il constitue un point de référence essentiel pour transmettre des informations éducatives, réglementaires et organisationnelles, tout en encourageant la participation des familles.

Il partage, explique et détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange avec son équipe. Dans ce cadre, il anime les sessions consacrées à la rédaction du projet pédagogique pour s'assurer de la cohérence entre les valeurs éducatives de la Fédération et leur mise en pratique.

Attentif aux besoins des animateurs et des autres membres de l'équipe, Laurent leur propose des solutions et un accompagnement dans l'organisation des activités. Il collabore étroitement avec Hélène Alonzo, sa Déléguée Territoriale à l'Animation référente, pour intégrer les actions de l'équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange et mobiliser les ressources nécessaires.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis dans le projet pédagogique. En parallèle, Laurent gère les aspects administratifs, financiers, sanitaires et réglementaires de la structure. Il travaille en lien étroit avec les différents services de l'établissement régional et de la commune d'Idron, représentée par M. André Nahon, le Maire.

Ainsi, il assure la coordination entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

##### ▪ Les animateurs

Les animateurs, relais essentiels du Directeur, garantissent la sécurité et le bien-être physique et moral des enfants qui leur sont confiés. Ils accueillent les enfants et leurs familles, se montrant à l'écoute de leurs besoins et attentes.

Connaissant parfaitement le règlement intérieur de la structure, ils veillent à son application et à sa bonne compréhension par leurs collègues et par le Directeur, afin d'assurer une harmonisation des actions au sein de l'équipe.

Acteurs clés de la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, ils participent activement à la rédaction du projet pédagogique de l'accueil de loisirs. Sur le terrain, ils traduisent ce projet en activités adaptées aux différentes tranches d'âge. Ces activités sont planifiées et communiquées aux familles dans le respect des besoins éducatifs des enfants.

▪ L'équipe

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période	Group e d'âge attribu é
<b>THOURON LASSERAS</b>	Laurent	BPJEPS Loisirs Tout Public	Directeur	Permanent	Annuelle	<b>3 – 11</b>
<b>PAVILLA</b>	Hanaé	BPJEPS Loisirs Tout Public	Animatrice / Adjointe	Stagiaire	Annuelle	<b>8 - 11</b>
<b>ANGEL</b>	Michel	BAFA	Animateur	Permanent	Annuelle	<b>6 - 7</b>
<b>PEREZ</b>	Olga	BAFA	Animatrice	Permanente	Annuelle	<b>6 - 7</b>
<b>PICARD</b>	Matthieu	BAFA	Animateur	CEE	Mercredi	<b>8 - 11</b>
<b>LARRIEU</b>	Antonin	ND	Animateur	CEE	Mercredi	<b>8 - 11</b>
<b>FERRER</b>	Yoan	ND	Animateur	CEE	Mercredi	<b>3 - 5</b>
<b>DAOUDI</b>	Inès	BAFA	Stagiaire	CEE	Mercredi	<b>3 -5</b>
<b>MAKINDE</b>	Hindat	BAFA	Animatrice	CEE	Mercredi	<b>3 - 5</b>
<b>NOUSTY</b>	Aurore	CAP AEPE	Animatrice	CEE	Mercredi	<b>3 - 5</b>
<b>THACH</b>	Rachel	BAFA	Agent Technique	Permanente	Annuelle	<b>3 - 11</b>

▪ La place des parents

Hors période particulière, les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre. Chaque parent doit pouvoir, sur la base du volontariat, s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre que se met en place des goûters partagés à l'accueil de loisirs, moment fort qui permet des échanges informels constructifs et peuvent apporter des idées sur différents projets que l'équipe d'animation pourrait mettre en place.

## FINANCIERS

### ▪ Tarifs 2025

Ils varient et son indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur).

IDRONNAIS						
TRANCHES QF	Tarif journée	2ème enfant Et +	1/2 journée avec repas	2ème enfant Et +	1/2 journée sans repas	2ème enfant Et +
Tranche 1 de 0 à 800€	14.50 €	10.5€	10€	7 €	8 €	5.50 €
Tranche 2 de 800€ à 1600€	16.50€	12€	12 €	8.50 €	10 €	7 €
Tranche 3 de 1600 à 1999€	18.50 €	13€	14 €	10 €	12 €	8.50 €
Tranche 4 supérieur à 2000€	20.50 €	14.50 €	16 €	11.50 €	14 €	9.50€

NON IDRONNAIS						
TRANCHES QF	Tarif journée	2ème enfant Et +	1/2 journée avec repas	2ème enfant Et +	1/2 journée sans repas	2ème enfant Et +
Tranche 1 de 0 à 800€	18.50 €	12.5 €	14 €	10 €	12 €	8.50 €
Tranche 2 de 800€ à 1600€	20 €	14 €	16 €	11.50 €	14 €	10 €
Tranche 3 de 1600 à 1999€	22.50 €	16 €	18 €	12.50 €	16 €	11.50€
Tranche 4 supérieur à 2000€	24.50 €	17.50 €	22 €	15.5 €	18 €	12.50 €

Les sorties (sur inscription via le portail familles) seront facturées **1.50€** en plus du prix de la journée

## LES PARTENARIATS

### ▪ Institutionnels

L'accueil de loisirs Le Verger bénéficie d'un partenariat privilégié avec :

- SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) :

La plateforme en ligne Resana, mise à disposition par le SDJES, permet de partager les expériences et les ressources de chacun. Cette plateforme regroupe les directeurs de structures 64, responsables CAF, etc. et propose régulièrement des formations pour les accueils de loisirs du département. Nous y participons autant que possible afin de multiplier les échanges d'expériences et la mutualisation d'outils sur les territoires.

- La CAF 64 (Caisse d'Allocations Familiales):

Elle nous accompagne dans la gestion de la structure

### ▪ Financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- Le SDJES qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)
- La Mairie d'Idron qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLL (marché public).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

### ▪ Dans le cadre des animations quotidiennes :

- Groupe scolaire « Les Platanes » Idron
- Danse Vibration (Christelle Colombini)
- Direction des Sports et de l'Education de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées
- Accueil de loisirs de Riscle (32)
- Accueil de loisirs de Mazères-Lezons (64)
- Accueil de loisirs d'Oloron-Sainte-Marie (64)
- Résidence pour séniors Domitys à Pau (64)

## FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

- Horaires

<b>7h30-9h00</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
<b>17h00 – 18H30</b>	Fin de journée. Départ échelonné. (prise en compte des parents)

- Dates d'inscriptions

Ci-dessous : les dates d'inscription pour les mercredis et vacances scolaires.

La liste des différentes pièces à fournir et les conditions sont disponibles sur demande auprès du directeur de l'accueil de loisirs directement dans nos locaux ou par mail à [alsh.idron@leolagrange.org](mailto:alsh.idron@leolagrange.org).

<b>Inscriptions pour les mercredis et l'accueil périscolaire</b>	
<b>Période concernée</b>	<b>Inscription jusqu'à :</b>
Les mercredis	Le lundi minuit sur le portail familles ou, cas exceptionnels, le mardi avant 12h00 auprès du directeur
Vacances scolaires	L'avant-veille minuit sur le portail familles ou, cas exceptionnels, la veille avant 09h00 auprès du directeur

▪ Journée type

\*Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

\*\*La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

<b>7h30-9h00</b>	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
<b>9h30-10h00</b>	Fin de l'accueil. Répartition des enfants dans les groupes d'âge respectifs.
<b>10h00-11h30</b>	Appel et mise en place des activités prévues dans le programme d'activité.
<b>11h30 – 12h</b>	Temps libre
<b>12h-13h30</b>	Toilettes et repas
<b>13h30-14h00</b> <b>13h30-15h30</b>	Temps calme / Temps libre Sieste pour les plus petits
<b>14h00-15h45</b>	Appel et mise en place des activités prévues dans le programme d'activité.
<b>15h45-16h30</b>	Temps libre et gouter
<b>17h00-18h30</b>	Activités « sur le pouce » et départ échelonné des enfants

▪ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

## Modalités de restauration



Les repas sont élaborés, préparés et livrés en liaison chaude par le service de restauration du groupe scolaire Immaculée Conception – Beau Frêne, situé à Billère (64). Avant chaque période, l'équipe nous transmet les menus, sur lesquels nous avons la possibilité d'émettre un avis concernant la qualité et la quantité des plats proposés. Le service de restauration s'engage dans une démarche de partenariat avec les producteurs locaux, favorisant ainsi une alimentation de proximité et de qualité.

Les repas sont servis à l'assiette, sous la supervision de l'équipe, pour garantir un service fluide et adapté aux besoins des enfants. Le service de restauration propose plusieurs types de menus, afin de répondre aux divers régimes alimentaires : Avec viande ou sans viande, sans porc, adapté aux allergies, Vegan, etc. Chaque menu est conçu pour respecter les apports protéiniques journaliers nécessaires au développement des enfants. Les allergies alimentaires signalées par les parents sont scrupuleusement prises en compte, et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux contraintes identifiées. Lors de l'organisation de séjours ou de camps itinérants, et dans la mesure où cela est possible, nous conservons une certaine flexibilité dans le choix des menus afin de répondre aux besoins spécifiques des participants.

**SERVICE DE RESTAURATION  
ENSEMBLE SCOLAIRE IMMACULÉE CONCEPTION - BEAU-FRÈNE  
AVENUE DU CHÂTEAU D'ESTE  
CHEMIN VIGNAU  
64140 BILLERE**





## IV. L'évaluation

### LES REUNIONS D'EQUIPES

Laurent, le directeur, organise régulièrement des réunions d'équipe. Ces moments, essentiels et obligatoires pour tous les membres, permettent de coordonner le travail, de discuter et d'élaborer les projets d'activités.

Le projet pédagogique est notamment rédigé lors des dernières réunions de l'année, en préparation de l'année suivante. Une attention particulière est accordée à l'évaluation des actions menées par l'équipe, afin d'assurer une amélioration continue.

Laurent réalise régulièrement un bilan de ces évaluations et ajuste l'orientation du travail de l'équipe en fonction des résultats obtenus.

### BILANS D'ACTIVITES

À la fin de chaque année civile, Laurent remet un rapport annuel à la Mairie d'Idron, qui a signé avec la Fédération Léo Lagrange un marché public.

Ce rapport, fruit d'un travail de collecte et de synthèse, vise à présenter les projets réalisés et le travail éducatif accompli auprès des enfants au sein de l'accueil de loisirs "Le Verger". Il constitue également un moment de réflexion sur la démarche de travail de l'équipe.

### QUESTIONNAIRE AUX PARENTS

Dans le cadre de notre démarche d'évaluation, nous invitons les parents à partager leur avis en répondant à un questionnaire ou une enquête de satisfaction en fin d'année scolaire. Ce document, complété de manière anonyme, permet aux usagers d'évaluer l'ensemble des dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs, notamment :

- La communication
- Les inscriptions
- Les horaires et périodes d'accueil
- Les repas et l'alimentation
- Les locaux
- Les activités et les objectifs éducatifs

Les retours ainsi collectés nous permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration pour répondre au mieux aux attentes des familles



## V. La communication

### LA REUNION ENFANTS / ANIMATEURS

Organisée au moins un mercredi par période et de façon hebdomadaire lors des vacances scolaires sous forme de feuille du jour (cf. annexes). L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est aussi un moment de régulation des conflits enfants/enfants et enfants/adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

### LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

- Le portail familles Léo Lagrange, dédié à l'accueil de loisirs Le Verger.

Son fonctionnement est précisé lors de l'inscription de l'enfant.

Les parents y ont un accès grâce à un code personnel, que nous leur fournissons lors de la création de leur espace, et y sont tenu informés des programmes, changements de fonctionnements, informations sur les sorties, etc.

D'une manière générale nous souhaitons associer le plus possible les parents à notre travail. Ceci commence par une prise en considération de ces derniers et une écoute attentive de la part de l'équipe (dans le respect toutefois du cadre du règlement intérieur).

La communication passe aussi par :

- Les présentations en affichage extérieurs
- La Mailing List
- ...





## VI. L'accueil d'enfants en situation de handicap

### LES MOYENS

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs d'Idron a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Laurent, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs d'Idron.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

### NOS ENGAGEMENTS

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (***Voir annexe***)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant en situation de handicap.
- Favoriser l'intégration de l'enfant en situation de handicap au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



## VII. La Fédération Léo Lagrange

### LA FEDERATION LEO LAGRANGE FEDERATION

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

**Réseau d'associations d'éducation populaire** et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

**Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :**

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

#### Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative :** les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

**Former tout au long de la vie.** La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

#### Un partenaire des collectivités locales :

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.



Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

### Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

### Un employeur de l'économie sociale

**La Fédération Léo Lagrange** voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

## LA DELEGATION NATIONALE ENFANCE

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux. Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS, de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de l'ALSH Le Verger. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.



## VIII. Annexes

- Plaque d'informations
- Charte de Déontologie de l'accueil des enfants en situation de handicap de la JPA
- Fiche Evaluation Animateur
- Charte Qualité
- La feuille du jour



## Tarifs 2025

La CAF participe au financement de la structure

IDRONNAIS						
TRANCHES OF	Tarif journée	2ème enfant Et +	1/2 journée avec repas	2ème enfant Et +	1/2 journée sans repas	2ème enfant Et +
Tranche 1 de 0 à 800€	14.50 €	10.5€	10€	7 €	8 €	5.50 €
Tranche 2 de 800€ à 1600€	16.50€	12€	12 €	8.50 €	10 €	7 €
Tranche 3 de 1600 à 1999€	18.50 €	13€	14 €	10 €	12 €	8.50 €
Tranche 4 supérieur à 2000€	20.50 €	14.50 €	16 €	11.50 €	14 €	9.50€



## Accueil de loisirs

### « Le Verger »

1, rue de l'Industrie 64320 Idron  
07.69.51.32.41  
alsh.idron@leolagrange.org



NON IDRONNAIS						
TRANCHES OF	Tarif journée	2ème enfant Et +	1/2 journée avec repas	2ème enfant Et +	1/2 journée sans repas	2ème enfant Et +
Tranche 1 de 0 à 800€	18.50 €	13 €	14 €	10 €	12 €	8.50 €
Tranche 2 de 800€ à 1600€	20 €	14.50 €	16 €	11.50 €	14 €	10 €
Tranche 3 de 1600 à 1999€	22.50 €	16 €	18 €	12.50 €	16 €	11.50€
Tranche 4 supérieur à 2000€	24.50 €	17.50 €	22 €	15.5 €	18 €	12.50 €

Les sorties (sur inscription via le portail famille) seront facturées **1.50€** en plus du prix de la journée

## Modalités d'inscription

- Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans révolus.
- Un portail familles est en place par Léo Lagrange pour les réservations en ligne ainsi que pour le règlement des factures.
- Toute inscription ou désinscription devra être faite via le portail familles ou obligatoirement par écrit (mail et sms), **la veille avant 12h dernier délai**
- Dans le cas de maladie, un certificat médical sera demandé

**Si ces conditions ne sont pas remplies la journée de l'enfant sera facturée aux familles.**

- Pour chaque inscription, une rencontre peut s'organiser sur rendez-vous, avec la direction. Les parents et l'enfant seront reçus au bureau de l'accueil de loisirs pour faire connaissance et visiter la structure.



léolagrange animation

Idron



## Présentation générale

L'Accueil de loisirs sans hébergement Léo Lagrange « Le Verger » est situé dans les locaux du groupe scolaire d'Idron et ouvre ses portes aux enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que toutes les vacances (hiver, printemps, juillet et août, automne, et fin d'année).

Les enfants sont accueillis en journée ou en demi-journée, avec ou sans le repas.

Les enfants sont répartis dans les activités par groupe d'âge (3/5 ans, 6/7 ans et 8/11 ans). Chaque groupe bénéficie de sa propre salle d'activité.

### Activités proposées par l'accueil de loisirs :

- Activités manuelles (Création d'objets décoratifs, fresques, peinture, bricolage, ateliers divers...etc.)
- Activités extérieures (jeux collectifs, grands et petits jeux, initiation à divers sports...etc.)
- Sortie (piscine, rencontres Inter-centres, balade à vélo, promenade contée, visites...etc.)
- Vacances à thèmes
- Stages et mini-camps (été)

### L'équipe pédagogique se donne pour objectif de :

- Créer un espace et matérialiser l'accueil de loisirs.
- Faire de l'ALSH un lieu d'écoute, d'échange et de socialisation.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie par les temps de loisirs.
- Mettre en place des activités qui participent à l'épanouissement de l'enfant, et ce dans le respect et l'apprentissage de la vie en collectivité.
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement.

## Quelques informations

Vous pouvez amener avec votre enfant un sac à dos avec :

- Un recharge et le doudou (pour les plus petits)
- Une bouteille d'eau / gourde
- Une casquette ou chapeau (selon le temps)

Le goûter est fourni par le centre de loisirs.

Un temps de « repos » est proposé aux enfants de 3 à 5 ans, un temps calme est instauré en début d'après-midi pour les autres.

### Les pièces à fournir :

- La fiche de renseignements dûment complétée (À demander au directeur de l'ALSH)
- La photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- La photocopie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile »
- La photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale
- L'attestation de quotient familial CAF la plus récente

### Horaires d'accueil

Accueil du matin : de 7h30 à 9h00

Accueil du soir : de 17h00 à 18h30

### Demi-journées :

Matin sans repas : départ 11h45/12h15

Matin avec repas : départ 13h30/14h

Après-midi avec repas : arrivée 11h45/12h

Après-midi sans repas : arrivée 13h30/14h

### Permanence de la direction

Du Lundi au Jeudi sur rendez-vous

### Permanence téléphonique:

Lundi, mardi et jeudi de 10h/12h –

14h/17h30

Mercredi et vacances scolaires : 7h30 –

18h30

Vendredi 10h/12h

## CHARTRE DE DÉONTOLOGIE

pour l'accueil des personnes handicapées dans  
les structures de vacances et de loisirs non spécialisées

Sous le haut patronage de  
Madame Martine Aubry ministre de l'Emploi et de la Solidarité,  
Madame Marie-George Buffet ministre de la Jeunesse et des Sports,  
et de Madame Michèle Demissant, secrétaire d'Etat au Tourisme

*" Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits "*  
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

*" L'intégration et l'accès aux loisirs des mineurs et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux  
constituent une obligation nationale "*  
Loi d'orientation du 30 juin 1975.

*" Les états parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une  
vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur  
participation active à la vie active "*  
Article 23 de la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989.

### PRÉAMBULE

La personne handicapée, mineure ou adulte, est membre à part entière de la société. Cette appartenance, sa citoyenneté lui confèrent des devoirs et des droits, dans la mesure de ses possibilités et de ses moyens, seule ou accompagnée. Devoir de se conformer aux règles de la vie sociale, droit à la reconnaissance pleine et entière de sa dignité, au respect de ses besoins particuliers.

La diversité des personnes, acceptée et prise en compte, constitue un facteur d'enrichissement et d'évolution positive de la société. Celle-ci doit être organisée pour favoriser l'intégration et l'épanouissement de chacun de ses membres.

L'adhésion à ces principes et l'engagement solidaire à les mettre en œuvre selon les objectifs définis dans cette **Charte** seront garantis de la qualité des vacances et des loisirs dont dépend la qualité de l'intégration.

### INTÉGRATION

Par définition, l'intégration signifie **" faire entrer dans un tout "**. Pour la personne handicapée, les vacances et les loisirs constituent un moyen, un moment, un lieu particulièrement propices à cette intégration. La volonté des signataires est de faire en sorte que la personne handicapée puisse préparer et vivre ses vacances (circuler, dormir, manger, participer,...) parmi les autres vacanciers.

### LES PERSONNELS

Œuvrer pour l'intégration sociale dans le champ des loisirs et des vacances impose un renforcement de compétences du personnel: tout en affirmant l'intérêt et l'importance d'un regard non spécialiste, non thérapeutique. Cependant, les besoins et les caractéristiques des populations concernées peuvent appeler le concours de partenaires spécialisés et de personnes ressources sur le terrain.

### PROJET D'INTÉGRATION

La personne handicapée doit être au centre de ce projet.

Les vacances, et plus encore les loisirs, constituent une rupture, un changement d'habitudes, de rythmes de vie. Elles constituent aussi un **" espace temporel "** favorisant les rencontres, les regards différents. La personne handicapée, comme tout un chacun, mais en tenant compte de ses besoins, doit profiter de façon maximale de ses vacances dans un environnement adapté mais non spécifique à l'accueil de personnes handicapées.

Pour que l'intégration de la personne handicapée soit satisfaisante, humainement et matériellement, une coopération est nécessaire à la préparation de ses vacances. Les partenaires possibles sont: la personne handicapée elle-même, un ou des membres de sa famille, une association intermédiaire ou un représentant d'une équipe spécialisée.

Les différents partenaires de ce projet doivent pouvoir, avec elle et à partir de sa demande, décider du lieu, de la durée ainsi que du type d'activités du séjour, anticipant ainsi les éventuels obstacles à la bonne réalisation du séjour.

L'intégration pourra être individuelle ou collective, avec ou sans personnel d'encadrement spécifique, avec sa famille seule ou avec un groupe de familles. Les désirs et besoins de la personne définiront le type et la nature du projet d'intégration à mettre en place.

Dans le cas de l'intervention d'un intermédiaire entre la personne handicapée et l'organisme accueillant, l'intermédiaire devra être agréé par une commission de la **Charte**, sur présentation d'un dossier d'agrément.

## LE SIGNATAIRE DE LA CHARTE SENGAGE À

**RESPECTER** le projet d'intégration mis en place pour la personne handicapée.

**FAVORISER** l'intégration sur le lieu de vacances et de loisirs de la personne handicapée en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres vacanciers.

**ASSURER** aux membres, de ses équipes, d'encadrement, une formation ou sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de la personne handicapée accueillie.

**INFORMER** tout futur intervenant, qu'il soit salarié, vacataire, volontaire ou bénévole, que l'organisme ou l'établissement est signataire de la Charte et des obligations que cela implique.

**PRENDRE CONNAISSANCE** des informations fournies par les personnes handicapées sur leurs besoins spécifiques afin de réunir les conditions optimales de réelle coopération pour un bon déroulement du séjour.

**ORGANISER** au cours du séjour, des réunions de concentration avec tous les personnels concernés par le séjour des personnes handicapées afin de s'assurer des conditions de son déroulement et de son adéquation avec le projet initial.

**AFFICHER** la présente Charte dans ses locaux.

### Le comité de rédaction de la Charte

ANCC: Association nationale des communautés éducatives  
APAJH: Association nationale pour adultes et jeunes handicapés  
CCAS: Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électrique et gazière  
CEMEA: Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active  
EEDF: Eclairneuses - Eclairneurs de France  
Les Francas  
Handicap International  
JRP: Institut de formation, de recherche et de promotion  
JPA: Jeunesse au plein air  
LFEEP: Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente  
MGEM: Mutualité générale de l'éducation nationale  
OCCE: Office central de coopération l'école  
PEEP: Fédération générale des associations départementales des pupilles de l'enseignement public  
SE-FEN: Syndicat des enseignants, Fédérations de l'éducation nationale  
UFJV: Union française de centres de vacances et de loisirs  
UNAT: Union nationale des associations de tourisme et de plein air

Le comité de rédaction - le 1er juillet 1997

### Les nouveaux signataires de la Charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées à la date du 1<sup>er</sup> mars 1999

ARTMO: Animation rurale et touristique du Mont-Dor, Espace Mont-Dor  
AERO Club  
Association La Châtellenie  
Association Périscope  
Association Plein Sud  
Association Sud Vacances  
Association Tourisme et Loisirs 53  
Association Treize Voyages  
CEMEA: Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, Languedoc-Roussillon  
CIARUS: Centre international d'accueil et de rencontre unioniste de Strasbourg  
Comité départemental du Tourisme de l'Hérault  
HPE: Hiver printemps été  
ORPH: Office réunionnais pour la promotion des personnes handicapées  
UCRF: Union des centres de rencontres internationales de France, Espes-Jeunes  
Union nationale mutualiste - Loisirs Vacances

Pour tous contacts:  
Comité de rédaction et de suivi de la Charte  
Jeunesse au plein air  
21, rue d'Artois  
75008 Paris

tél.: 01 44 55 81 20  
fax: 01 45 53 49 09

**EVALUATION DE L'ANIMATEUR - Fédération Nationale Léo Lagrange**

NOM :

Prénom :

Date :

**ENFANTS :**

	-	- +	+	++	Marge de progrès
Savoir jouer avec les enfants : être <b>AVEC</b> eux (en gardant sa place d'adulte)					
Etre capable de valoriser chaque enfant, avec ses différences					
Savoir recueillir la parole de l'enfant en toute circonstance					
Adapter son langage en toute circonstance (savoir donner des consignes simples et claires)					
Maîtriser l'activité proposée : préparation, adaptation					
Accompagner les enfants sans faire à leur place					
Savoir gérer la vie quotidienne et collective : accueil, activité, rangement, pause méridienne					

➡ **Je suis garant de la sécurité morale, affective et physique des enfants.**

**EQUIPE :**

	-	- +	+	++	Marge de progrès
Respecter des horaires (ponctualité)					
Savoir analyser ses pratiques : être ouvert au dialogue					
Savoir travailler en équipe : savoir proposer et argumenter					

Etre efficace et disponible					
Savoir différencier l'espace de travail de la vie privée					
Savoir s'adresser au bon interlocuteur, à bon escient					
Savoir rester dans son « champ » d'intervention dans son rôle d'animateur					

➡ **Chacun à son niveau est un maillon important dans le projet et la vie de la structure.**

**PARENTS :**

	-	- +	+	++	Marge de progrès
Avoir un comportement adapté à l'accueil du public (tenue, langage et attitude)					
Savoir communiquer sur le projet d'animation en cours					
Savoir collecter et transmettre les informations de la vie de l'accueil de loisirs					

➡ **La qualité de l'accueil des familles (parents/enfants) doit permettre à chacun d'être en confiance sur le bon déroulement de la journée.**

Commentaires :

# CHARTRE DE QUALITÉ ENFANCE

**C**hoisir un accueil de loisirs Léo Lagrange, c'est avant tout partager des valeurs communes. L'équipe s'appuie pour cela sur les valeurs fondamentales de la Fédération Léo Lagrange : la liberté, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie.

**U**n accueil de loisirs Léo Lagrange est une entité de loisirs éducatifs : la priorité est donc donnée à la démarche de projet et non à la simple consommation de loisirs.

**U**n accueil de loisirs Léo Lagrange est un lieu de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique, d'apprentissage de la vie collective et du respect de l'autre.



## PRINCIPES FONDAMENTAUX

### LE CHOIX DE LOISIRS ÉDUCATIFS

**F**orte de son projet pédagogique, établi en lien avec le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et la politique locale, l'équipe décline un ensemble de projets spécifiques dans lesquels :

- le droit aux loisirs et aux vacances de qualité pour tous est une préoccupation permanente,
- l'accès à la culture est privilégié, différents supports sont explorés,
- l'activité physique et sportive se pratique en respectant « les règles d'or de l'esprit sportif »,
- l'éducation à une consommation responsable se pratique systématiquement, que ce soit dans le choix des activités ou dans la vie quotidienne du centre,
- l'éducation à l'environnement permet aux enfants d'agir pour le comprendre et le respecter,
- la solidarité internationale est expliquée aux enfants, leur permettant de s'ouvrir au monde qui les entoure.

Ces thématiques se déclinent dans différents choix d'activités, contribuant ainsi à l'éducation de jeunes citoyens.

### LE PROJET EST AU COEUR DE LA VIE DU CENTRE

**D**e l'inscription des enfants, en passant par leur accueil quotidien, le temps du repas, l'accueil de leur parent (ou responsable légal), jusqu'aux animations proposées, l'attention

est donnée pour permettre une réelle cohérence pédagogique. Chaque moment du centre est donc propice à l'apprentissage ludique, dans une démarche de valorisation de l'enfant. Chaque enfant est ainsi acteur de son temps de loisirs et trouve le place qui lui convient dans la vie du centre.

L'enfant est au coeur du centre et ainsi :

- effectue ses propres choix, devient réellement acteur de son temps de loisirs,
- est force de proposition autant pour les activités que pour le fonctionnement du centre.

Les parents sont les premiers éducateurs. L'équipe d'animateurs crée les conditions nécessaires pour que les parents soient acteurs des loisirs de leurs enfants.

L'accueil de chaque enfant passe par la construction d'une confiance réciproque entre l'équipe d'animateurs et les parents. Les parents sont invités à participer pleinement à la vie du centre. Ainsi, les animateurs favorisent le processus de co-éducation.

Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

### UNE ÉQUIPE CONCERTÉE ET À L'ÉCOUTE DE CHACUN

**L**'équipe met en place différents temps et moyens d'échange :

- entre les membres de l'équipe d'animation, bénéficiant aussi de l'expérimentation du réseau de professionnels de la Fédération Léo Lagrange,
- entre les animateurs et les enfants et entre les animateurs et les parents,
- entre enfants.

L'équipe est à l'écoute des difficultés des enfants, mais aussi des parents.

Pour cela, elle doit être le relais entre les familles et les divers services de l'enfance.

### UNE ÉQUIPE D'ANIMATION RESPONSABLE DANS UNE STRUCTURE ADAPTÉE

**L**'équipe est formée à la démarche de projet. Elle bénéficie d'une formation continue. Elle est impliquée dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet pédagogique.

Au sein de l'équipe, un groupe est pérennisé, permettant, entre autres, à chaque enfant de faire le choix d'un adulte référent.

Le centre est adapté au projet pédagogique établi. Fonction de cela, le centre dispose :

- de lieux d'activités différenciés,
- d'un espace d'affichage permettant la compréhension des objectifs et du fonctionnement du centre,
- d'espaces de rencontres et d'échanges.

### UN CENTRE INSCRIT DANS SON TERRITOIRE

**Q**u'il soit rural, urbain, associé à l'école ou au quartier, le centre valorise son environnement proche : culturel, naturel, associatif (associations du territoire et autres accueils de loisirs à proximité), local (les commerçants, les personnalités locales).

De même, un travail en partenariat est engagé avec les acteurs du territoire et les professionnels de la politique enfance.

Le centre est ainsi ouvert et réceptif à ces ressources permettant à l'enfant et aux équipes de découvrir un environnement différent.

Les équipes des accueils de loisirs Léo Lagrange contribuent au développement du temps libre au service du progrès social.



# La feuille du jour

Date :

Groupe :

Qu'est-ce qu'il s'est passé aujourd'hui ?

J'ai aimé que... je n'ai pas aimé que...

On peut continuer de...  
je préférerais que...



**Léo Lagrange Sud-Ouest**

4 bis, rue Paul Mesplé  
31 100 Toulouse  
Tél : 05 34 60 87 00

*Délégation régionale Aquitaine*  
54 avenue du Bédat  
33700 Mérignac

[www.leolagrange.org](http://www.leolagrange.org)



Page Twitter

Page Facebook